

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 mars 2023

Compte-rendu



1 Débat Orientation Budgétaire

Ce débat permet à l'assemblée délibérante :

- de discuter des orientations budgétaires de l'exercice qui préfigurent les priorités du budget primitif,

- d'être informée sur l'évolution de la situation financière de la collectivité.

Il donne également aux élus la possibilité de s'exprimer sur la stratégie financière de leur collectivité.

Rapport ci-joint.

Le Conseil Municipal, prend acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire.

2 Convention multipartie de mutualisation des postes de chefs de projet « Petites Villes de Demain »

Le dispositif « Petites Villes de demain » vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentours, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement.

Ce programme apporte un soutien en ingénierie à travers la participation au financement de deux postes, l'un chef de projet et l'autre coordinateur.

Il convient d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention définissant l'ensemble des modalités de gouvernance et de financement des postes.

Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité

3 Convention d'appui opérationnel portant sur l'accompagnement à l'intégration des espaces délaissés dans le projet de Ville de Brionne avec le CEREMA et l'ANCT

La commune de Brionne souhaite poursuivre le développement de son activité commerciale.

La problématique principale est de parvenir à ouvrir des espaces, longtemps restés clos et ayant fonctionné sur eux-mêmes, au reste de la ville, tout en n'affectant pas cette dynamique d'attraction.

L'enjeu est de définir des orientations entre les espaces en vue de réaliser des aménagements pertinents au regard des enjeux de liaisons, au sein des friches, entre elles et avec le reste de la ville.

Il s'agit d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention avec le CERAMA et l'ANCT, et tout document nécessaire à la mise en œuvre.

Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité

4 Engagement de la Ville de Brionne à candidater au programme EUROPAN 17 dans une candidature commune et multisite

La candidature multisite des communes de l'IBTN, Brionne, Nassandres-sur-Risle, Serquigny et Fontaine l'Abbé à la 17e édition du concours EUROPAN « : ré-imaginer des architectures en prenant soin des milieux habités », s'inscrit pleinement dans la stratégie d'aménagement de son passé industriel, formalisée notamment dans son opération de revitalisation de territoire. Elle ouvre une perspective innovante compte tenu de ces espaces complexes. Ce concours ouvre la possibilité d'une démarche partenariale public/privé.

Il s'agit d'autoriser l'engagement groupé au programme EUROPAN avec la participation financière de la commune de Brionne d'un montant de 4 687,50 € pour le site de la friche Siret-Delaporte, et d'autoriser Monsieur le Maire à signer la charte des sites EUROPAN 17 « Villes vivantes II » annexée à la présente délibération.

Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité

5 Vente d'une maison d'habitation située 10 route de Cormeilles cadastrée AV 96 et AV 213

Il s'agit d'autoriser Monsieur le Maire à signer les actes de vente afférents au bien situé à Brionne, 10, route de Cormeilles, au prix de 150 000,00 € net vendeur.

Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité

6 Proposition de désaffectation et de déclassement du camping municipal

Il s'agit de diviser la parcelle AD 0425 pour borner le camping d'une superficie estimée à 11 400 m², d'accepter la désaffectation du camping municipal à compter du 1er avril 2023, d'accepter le déclassement du camping qui permet de faire sortir le bien du domaine public communal et de donner à Monsieur le Maire toutes délégations nécessaires pour l'application de cette décision.

Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité

7 Approbation du rapport d'activités MonLogement27

Il s'agit de prendre acte et d'approuver le rapport 2022 relatif aux activités de MonLogement27

Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité

Questions diverses